



Les contractuels ne sont plus rémunérés sur les grilles des fonctionnaires. Sans compter la prime de service, voici l'écart salarial entre un contractuel et un fonctionnaire rémunéré au 1<sup>er</sup> échelon de son grade :

	2018	2020	Laisser des contractuels sur poste vacant outre la précarité et un salaire inférieur aux titulaires au 1 <sup>er</sup> échelon, c'est aussi diminuer le nombre d'agents promouvables pour obtenir le grade supérieur, et donc limiter les promotions pour les titulaires !
<b>ASHQ, AEQ Adjoint administratif</b>	- 18,76 €	- 42,21 €	
<b>AS, OP2</b>	- 23,45 €	- 42,21 €	
<b>TSH 2<sup>ème</sup> grade</b>	- 93,80 €	- 136,01 €	
<b>IDE</b>	- 112,56 €	- 192,29 €	

## PETITION NATIONALE CONTRACTUELS... STOP A LA PRECARITE

NOM	PRENOM	SERVICE	SIGNATURE

